



**Madame, Monsieur,**

**Nous sommes hélas dans l'obligation de réagir, en vous distribuant cette information, pour répondre aux nombreux mensonges et interprétations fallacieuses de l'équipe de M. Lacomme.**

#### **1 COMPARER CE QUI EST COMPARABLE !**

M. Lacomme compare Aussac-Vadalle avec la totalité des communes françaises, **ce qui revient à comparer notre commune avec des villes comme Paris par exemple, 4200 fois plus importante en impact**, c'est au mieux de l'incompétence !

#### **2 NOS ENTREPRISES SE SENTENT BIEN ICI**

Contrairement à ce que dit M. Lacomme, Aussac-Vadalle n'est pas une commune chère pour les entreprises, qui viennent et restent à Aussac-Vadalle : 16 entreprises en 2010 et 23 en 2017, soit **une augmentation en 7 ans de 43,75 %**

#### **3 DES CONTRIBUABLES AU-DESSUS DE LA MOYENNE DU DÉPARTEMENT ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**Aussac-Vadalle** fait partie des communes du département et de la Communauté de communes qui ont **un revenu par habitant supérieur de 6% à la moyenne**. La baisse du nombre de foyers fiscaux imposés est liée **à la politique sociale du Gouvernement**.

#### **4 NE PAS MÉLANGER LES DÉPENSES COURANTES ET LES PROJETS**

93% d'augmentation des dépenses en 8 ans ! Voilà encore un chiffre qui fait peur ! **En réalité, il s'agit de seulement 4% de hausse des dépenses courantes** entre 2010 et 2018. Exemple : le projet de la traverse d'Aussac représente 48% des dépenses totales 2018. Est-ce que les projets d'investissement réalisés sont inutiles : école, mairie, salle des fêtes, traverses de Ravaud et d'Aussac ? **M. Lacomme proposerait donc d'annuler le projet de la traverse de Vadalle ?**

#### **5 SE GARDER DE CROIRE QUE TAXES RIMENT TOUJOURS AVEC CONTRIBUABLES**

Les impôts et taxes supportés par les contribuables de notre commune ont, d'après M. Lacomme, augmenté de 41.7% entre 2010 et 2018. C'est **faux : M. Lacomme a oublié de décompter les taxes que rapporte le parc éolien qui s'élèvent à 78.000 € par an**. Au final, **c'est même une baisse** de 0.03% que l'on constate pour tous les contribuables, hors éoliennes !

**Soyons sérieux ! Ce ne sont évidemment pas que les impôts payés par les nouveaux habitants, qui financent les projets d'investissement prévus par le Conseil municipal !**

L'équipe de M. Lacomme veut donc faire un audit financier. Mais quel intérêt ? Si ce n'est **une dépense inutile** qui ne prouverait qu'une chose : **une certaine méconnaissance de la gestion communale alors que la Trésorerie de Mansle vérifie tous les ans les comptes, ensuite approuvés par la Préfecture** !

#### **■ UN DÉBAT PUBLIC NÉCESSAIRE ■**

Aussi, **nous invitons M. Lacomme à venir débattre publiquement avec M. Liot** en vue de clarifier la situation de la commune, ce **mercredi 24 juin, à 19h à la salle des fêtes**, dans le **respect des mesures sanitaires** : port du masque obligatoire, capacité d'accueil maximum de 70 personnes.

Pour **les personnes ne pouvant être présentes** mais aussi en raison des conditions d'accueil limitées, **une transmission vidéo en directe** sera disponible à l'adresse ci-après ou en flashant ce QR Code :

**<https://cutt.ly/debat-aussac-vadalle>**



**AUSSAC-VADALLE**  
ENSEMBLE POUR NOTRE COMMUNE  
liste conduite par Gérard Liot